



## Femmes et hommes en Bourgogne-Franche-Comté : les inégalités tendent à se réduire

**M**algré un bon niveau de formation, les femmes de Bourgogne-Franche-Comté connaissent une plus grande précarité de l'emploi que les hommes, même si les inégalités dans ce domaine tendent à se réduire. Par ailleurs, dans le monde du travail ainsi que dans la vie politique locale, les femmes sont peu nombreuses à accéder à des responsabilités.

Amandine Ulrich, Régine Bordet-Gaudin, Insee

En Bourgogne-Franche-Comté comme au niveau national, les inégalités entre les femmes et les hommes touchent différents domaines : l'éducation, l'emploi, l'accès aux responsabilités, les modes de vie... La mise à disposition par l'Insee d'indicateurs statistiques sexués permet de mesurer ces inégalités (cf. *Chiffres clés*).

### Une meilleure réussite scolaire chez les filles

Les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à être encore scolarisées à l'âge de 18 ans. Leur réussite au baccalauréat général est plus importante que celle des garçons.

Au lycée, les filles optent plus fréquemment que les garçons pour l'enseignement général et moins souvent pour l'enseignement professionnel. En Bourgogne-Franche-Comté, cette différence est davantage marquée qu'au niveau national en raison d'une offre de formation professionnelle plus développée en lien avec le caractère industriel de la région.

Les filles qui optent pour l'enseignement professionnel, choisissent en majorité les filières de services, et les garçons les filières de production. Afin d'amener plus de filles vers des métiers perçus comme masculins et vice-versa, des plans d'action ont été initiés en 2014 par le Gouvernement : l'objectif national est qu'un tiers des métiers deviennent mixtes à l'horizon 2025. Actuellement, dans la région comme en moyenne en France, seulement 12 % des professions sont mixtes.

Dans la région, les femmes de 25 à 54 ans sont plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les garçons (32 % contre 26 %). L'écart s'est creusé de 4,5 points par rapport à 1999. La population diplômée du supérieur est en proportion

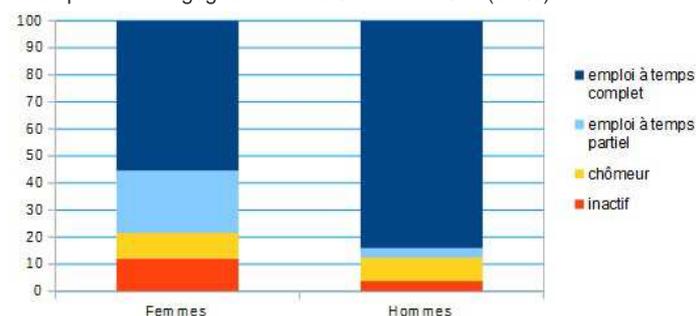
moins nombreuse qu'en moyenne en France métropolitaine mais l'écart entre femmes et hommes est comparable.

### Plus de chômage et de temps partiel chez les femmes

Malgré un meilleur niveau de formation, les femmes sont plus exposées au chômage : 10,8 % des femmes de 25 à 54 ans sont à la recherche d'un emploi contre 9,1 % des hommes de la même tranche d'âge. Leur insertion professionnelle est plus difficile avec 78 % des femmes de 25 à 54 ans en emploi contre 87 % des hommes du même âge. De plus, les femmes travaillent plus souvent que les hommes à temps partiel notamment lorsqu'elles ont au moins un enfant. Plus d'un tiers des salariées avec enfant(s) travaillent à temps partiel, contre moins de 4 % des hommes dans la même situation. Dans la région, les salariées avec enfant(s) travaillent plus souvent à temps partiel qu'en moyenne métropolitaine, ce qui accentue l'écart femmes-hommes (figure 1).

#### 1 Une insertion professionnelle plus difficile pour les femmes

Situation des femmes et des hommes de 25 à 54 ans par rapport à l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté en 2011 (en %)



Champ : individus de 25 à 54 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement  
Source : Insee, Recensement de la population, 2011

Autre signe d'une plus grande précarité de l'emploi, 12 % des femmes salariées occupent plusieurs postes. Cette multiactivité ne concerne que 5 % de leurs homologues masculins.

Avec un niveau de formation plus élevé, les femmes sont davantage concernées par le déclassement professionnel : 33 % des femmes en emploi occupent un poste de niveau inférieur à celui auquel elles pourraient prétendre compte tenu de leur niveau de diplôme, contre 28 % des hommes.

Les femmes perçoivent en outre un salaire en équivalent temps plein inférieur de 20 % à celui de leurs homologues masculins. Les rémunérations sont en moyenne plus faibles en Bourgogne-Franche-Comté qu'au niveau national, mais l'écart femmes-hommes y est comparable. Cette inégalité salariale s'explique en partie par le fait que les femmes occupent généralement des postes moins qualifiés ou dans des secteurs moins rémunérateurs, et par une expérience moindre sur le marché du travail résultant d'interruptions de carrière plus fréquentes.

### Les inégalités face à l'emploi tendent à se réduire

Les écarts entre les sexes se sont réduits par rapport à 1999 sous l'effet conjugué d'une amélioration de la situation face à l'emploi des femmes et d'une dégradation de celle des hommes ces dernières années. La crise a en effet particulièrement touché des secteurs dans lesquels les hommes sont plus présents comme l'industrie et la construction. Ainsi, le taux d'emploi des hommes a baissé de 2 points tandis que celui des femmes a progressé de 8 points. Les taux de chômage des hommes et

des femmes tendent également à se rapprocher : celui des femmes a diminué de 1,7 point depuis 1999, tandis que celui des hommes a augmenté de 1,8 point. Enfin, les situations de déclassement affectent désormais moins les femmes qu'en 1999 mais un peu plus les hommes.

### Un accès aux responsabilités encore limité pour les femmes

Les difficultés rencontrées par les femmes sur le marché du travail s'accompagnent d'un moindre accès aux responsabilités dans la société. Les femmes occupent ainsi seulement 18 % des postes de cadres dirigeants dans la région et 22 % en moyenne nationale. Malgré la loi sur la parité de 2014, la Bourgogne-Franche-Comté fait partie des trois régions les plus éloignées de la parité dans les conseils municipaux : 38 % des conseillers municipaux de la région sont des femmes contre 42 % en moyenne nationale. Les hommes étant plus souvent placés en tête de liste, seulement 18 % des maires sont des femmes. ■

#### Des modes de vie différents entre hommes et femmes

Les femmes de Bourgogne-Franche-Comté sont proportionnellement deux fois moins nombreuses que les hommes à vivre encore au domicile parental à 25 ans (13 % contre 28 %). Elles ont leur premier enfant plus jeunes et se retrouvent plus souvent chefs de famille monoparentale.

Jusqu'à 54 ans, les hommes vivent plus souvent seuls. En revanche, à partir de 55 ans, la solitude concerne deux fois plus les femmes que les hommes, conséquence d'une espérance de vie plus élevée chez les femmes.

## 2 Principaux indicateurs d'inégalité entre femmes et hommes

Chiffres clés	Bourgogne Franche-Comté			France métropolitaine		
	Femmes	Hommes	Écart F/H	Femmes	Hommes	Écart F/H
<b>Éducation</b>						
Taux de scolarisation à 18 ans en 2011 (%)	84,6	80,8	+ 3,7	86,1	81,7	+ 4,5
Participation au baccalauréat professionnel en 2013 <sup>1</sup> (%)	24,9	40,9	- 16,1	22,9	36,3	- 13,3
Réussite au baccalauréat général en 2013 (%)	93,3	90,6	+ 2,6	93,2	90,8	+ 2,4
Diplômés d'études supérieures chez les 25 à 54 ans (hors élèves et étudiants) en 2011 (%)	32,5	25,5	+ 7,0	38,1	32,0	+ 6,1
<b>Emploi</b>						
Taux d'emploi des 25 à 54 ans en 2011 <sup>2</sup> (%)	78,1	87,3	- 9,2	76,8	86,1	- 9,2
Taux de chômage des 25 à 54 ans en 2011 (%)	10,8	9,1	+ 1,7	11,5	9,7	+ 1,8
Part des salariés à temps complet parmi les salariés de 25 à 54 ans avec enfant(s) (%)	64,9	96,3	- 31,4	68,2	95,7	- 27,5
Taux de multi activité en 2012 <sup>3</sup> (%)	12,5	5,2	+ 7,2	11,5	5,8	+ 5,7
Déclassement en 2011 <sup>4</sup> (%)	32,7	27,5	+ 5,2	32,7	26,6	+ 6,1
Salaire net moyen en EQTP en 2012 <sup>5</sup> (€)	20 047	25 071	- 5 024	22 702	28 168	- 5 466
<b>Accès aux responsabilités</b>						
Proportion parmi les cadres dirigeants en 2012 (%)	18,0	82,0	-	21,5	78,5	-
Proportion parmi les conseillers municipaux en 2014 (%)	38,3	61,7	-	42,1	57,9	-
Proportion parmi les maires en 2014 (%)	17,6	82,4	-	16,1	83,9	-
<b>Modes de vie</b>						
Part d'individus vivant chez leurs parents à 25 ans en 2011 (%)	13,1	27,7	- 14,6	16,7	29,8	- 13,1
Age à la parentalité en 2012 (années)	29,3	32,2	- 2,9	29,8	32,8	- 3,0
Part de chefs de familles monoparentales chez les 25 à 54 ans en 2011 (%)	11,0	2,5	+ 8,5	11,9	2,4	+ 9,5
Part d'individus vivant seuls en 2011 (%)	23,6	20,3	+ 3,3	23,1	19,3	+ 3,8

<sup>1</sup> Effectifs de candidats au baccalauréat professionnel rapporté aux effectifs de candidats au baccalauréat toutes filières confondues.

<sup>2</sup> Nombre d'individus de 25 à 54 ans ayant un emploi rapporté au nombre total d'individus de 25 à 54 ans.

<sup>3</sup> Multiactifs : personnes occupant au moins 2 postes lors de la dernière semaine de décembre, dont un dans une activité salariée.

<sup>4</sup> Sont considérés en situation de déclassement les actifs en emploi qui occupent un poste de niveau inférieur à celui auquel ils pourraient prétendre compte tenu de leur niveau de diplôme.

<sup>5</sup> Champ : Salariés du secteur privé et semi-public, hors agriculture.

Sources : Insee, Recensement de la population, Etat civil, DADS, Estel ; MEN-DEPP, Ministère de l'intérieur

### Pour en savoir plus :

- Baillet, A., Michel, S., « Femmes et hommes : regards régionaux sur l'égalité », *Insee Première* n° 1585, mars 2016
- Indicateurs régionaux sur les inégalités entre les femmes et les hommes : [http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=femmes-hommes-indicateurs-regionaux](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=femmes-hommes-indicateurs-regionaux)



Insee Bourgogne-Franche-Comté  
8 rue Louis Garnier  
25020 Besançon

Directeur de la publication :  
Patrick Pétour

Rédacteur en chef :  
Martine Azouguagh

ISSN : en cours

© Insee 2016